

INTITULÉ DU POSTE

Intitulé du poste : animateur en accueil de loisirs

Service : Enfance

CDD de 35h hebdomadaire annualisé

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité directe de la Directrice de l'Accueil de loisirs et du Responsable Enfance / Jeunesse et par délégation sous l'autorité de l'élue à L'enfance / Jeunesse.
Sous la responsabilité du directeur général.

Missions et activités du poste animateur en Accueil de loisirs

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure.
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Concevoir et élaborer les projets d'activités.
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
- Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.
- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le directeur du centre de loisirs et l'équipe d'animation, établir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants...
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...).
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil, participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.
- Participer au rangement et à l'entretien des locaux destinés à l'ALSH.

COMPETENCES REQUISES

Savoirs (ensemble des connaissances théoriques et pratiques) :

- Brevet d'animateur ou diplôme professionnel.
- PSC1.

Savoir-faire (mise en œuvre d'un savoir ou d'une habilité spécifique pour la réalisation d'une tâche spécifique) :

- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis.
- Elaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques de la structure d'accueil.
- Construire et développer une démarche coopérative de projet.
- Animation des activités et accompagnement des publics accueillis
- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics.
- Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- Etre à l'écoute et savoir dialoguer avec le public.
- Impulser et animer la dynamique du groupe.
- Mettre en forme et faciliter le projet du groupe d'enfants.
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle des enfants.
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure.

Savoir-être (attitudes et comportements attendus) :

- Capacité d'écoute, d'analyse et de médiation.
- Vigilant,
- Sens du travail en équipe.
- Aisance relationnelle,
- Etre créatif et imaginatif ;
- Esprit d'initiative et d'équipe,
- Dynamique,
- Ouverture et curiosité de son environnement,
- Respect du devoir de réserve et discrétion.
- Réactif (faire face à l'imprévu),
- Ponctualité, assiduité,
- Tolérance, loyauté, fiabilité.
- Tenue adaptée aux missions

FORMATIONS SPECIFIQUES NECESSAIRES AU POSTE

Conduite de projet, apprentissage de méthode de participation du public, prévention et secours, connaissance de l'enfant, techniques d'animation